



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA

Formulaire de Demande d'autorisation d'exercer l'activité de commerçant de matériels perlicoles

Loi de Pays N°2017-16 du 18 juillet 2017
réglementant les activités professionnelles liées à la production
et la commercialisation des produits perliers et nacriers en Polynésie française.

Photo

NOM (personne physique ou morale) :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE

N° RC ou N° TAHITI :

NOM DU GERANT OU DE SON REPRESENTANT :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE :

BOITE POSTALE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

N° TELEPHONE:

FAX :

PORTABLE :

COURRIEL :

Nouvelle demande

Renouvellement

Fait, à

le

Signature du demandeur :

Récépissé : Agent.....Date :

**PIECES JUSTIFICATIVES (EN COURS DE VALIDITE)
A DEPOSER AUPRES DE LA DRM**

B.P. 20, 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française – Imm. JB Lecaill, 2^{ème} étage à Fare Ute Papeete TAHITI
Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax. : (689) 40 43 49 79

drm@drm.gov.pf, <http://www.ressources-marines.gov.pf>, @ressourcesmarines

INFORMATIONS RELATIVES A UNE PERSONNE PHYSIQUE

- Pièce justificative officielle d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)
- 1 photos d'identité
- Bulletin de casier judiciaire n° 3 daté de moins de trois mois

INFORMATIONS RELATIVES A UNE PERSONNE MORALE

- Statuts de la personne morale
- Une fiche de présentation de la personne morale mentionnant : la forme, le capital, les dirigeants, l'objet social, le siège social, les coordonnées postales et téléphoniques
- une fiche précisant les nom, prénom(s), date et lieu de naissance ainsi que le domicile de ses dirigeants en exercice accompagnée pour chaque dirigeant :
 - d'une pièce d'identité,
 - d'un bulletin de casier judiciaire n°3,
 - de 1 photos d'identité,
- un certificat de non-redressement et non-liquidation judiciaire pour les personnes morales ayant une existence de plus de (1) an

INFORMATIONS COMMUNES

- Attestation N° TAHITI
- Justificatif de l'inscription au registre du commerce et des sociétés : extrait K bis
- Justificatif de domicile (ex : quittance EDT ou OPT mentionnant l'adresse géographique exacte)
- Attestation de régularité à l'égard de la Caisse de Prévoyance Sociale
- Attestation de régularité à l'égard du service en charge des impôts et des contributions publiques
- Attestation d'assurance couvrant les risques en responsabilité civile professionnelle encourus dans l'exercice de son activité, à renouveler chaque année

INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION DE L'ACTIVITE

- Justificatif désignant le local de stockage et de vente des nucléus
- Un acte de naissance de chaque personne ayant le pouvoir de direction afin de permettre à l'administration de vérifier que le demandeur ne soit pas frappé de l'une des incapacités, interdictions d'exercer ou l'incompatibilité définies aux articles LP 25, LP 26 et LP 27 de la présente loi du pays. Le service en charge de la perliculture transmet une **demande du bulletin n°2 de son casier judiciaire** à l'autorité compétente

Cadre réservé à l'administration

Décision de l'autorité compétente

Référence :

Date :

Favorable

Défavorable

Observations :